

Règlement Particulier Championnat Départemental ÉCO RESPONSABLE Jeunes et Vétérans 31 janvier et 1 février 2026

Minibad, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Vétérans

Le championnat départemental éco responsable Jeunes et vétérans se déroulera selon les règles officielles de la FFBaD et le règlement général des compétitions.

N° d'autorisation : 2501847

Lieu : Gymnase Gaston et Jacques Barthelemy, Rue Jeanne Jugan, 45000 Orléans.

Planning et Horaires :

Ouverture des inscriptions : 01/10/2025 - 00h00

Date limite d'inscription : 11 janvier 2026 - 20h00

Tirage au sort : 13 janvier 2026

Date de la compétition : 31 janvier et 1 février 2026

CPPH : 8 janvier 2026

Compétition : Les simples se dérouleront le samedi à partir de 8h. Les doubles le dimanche. Concernant les mixtes il faut être disponible les deux jours car il se peut que les phases finales se jouent le dimanche (en fonction de l'avancée des tableaux).

Juge arbitre et organisateur de tournoi:

Le juge arbitre de ce tournoi sera Laurent THORIN

Les juges arbitres adjoints seront Philippe LANCHARD

Les GEO seront Wenry RASIDI (principal) et Philippe MAIRE

Tableaux :

Séries : Minibad, Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Vétérans.

Tableaux : simple dame, simple homme, double mixte, double dame et double homme.

Possibilité de s'inscrire sur trois tableaux. Sauf Minibad et Poussins, simples uniquement.

Les phases finales des simples et doubles mixtes sont susceptibles d'être jouées le Dimanche. Les finales seront arbitrées selon la disponibilité des arbitres dans la salle. Les matchs seront joués suivant les règles officielles de la FFBaD.

Récompenses :

Répartis sous forme de lots récompensant les finalistes et vainqueurs de chaque tableau.



Badminton Loiret
COMITÉ DÉPARTEMENTAL



Inscriptions :

Les inscriptions se feront par **BADNET** avec règlement par badnet au plus tard le dimanche **11 Janvier 2026 avant 20h**

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre sur Badnet.

Les joueurs pourront s'inscrire sur les 3 tableaux. Sauf Minibad et Poussins, simples uniquement.

Montant d'inscription : 14€ le tableau, 18€ pour deux tableaux et 22€ pour trois tableaux.

Aucun remboursement ne sera possible après le tirage au sort.

Tout forfait devra être justifié au plus tard 5 jours après la compétition auprès de la ligue du centre val de Loire à l'adresse suivante :

6 bis, rue des Urbets

18000 BOURGES

secretariat@badmintoncvl.fr

Dans le cas contraire, le joueur s'expose aux sanctions de la Fédération Française de Badminton.

Contact :

nicolas_chaloine@yahoo.fr - 06 34 87 24 71

Volants:

Les volants seront à la charge des joueurs à parité, sauf pour les finales où ils seront fournis. Tous les volants plumes homologués par la FFBaD sont autorisés.

En cas de litige, les volants suivants seront utilisés:

- Plumes TRINISPORTS SPIN GOLD ELITE

Restauration :

Un point de vente sera présent sur le tournoi où vous pourrez vous restaurer (sandwichs, boissons...).

Déroulement des matchs :

Les matchs se dérouleront suivant le règlement FFBaD et le règlement particulier. Les matchs seront en auto-arbitrage, sauf les phases finales suivant la disponibilité des arbitres. Chaque joueur doit se présenter au moins une heure avant son premier match à la table de marque.

Qualifications :

En poussins, benjamin et minime, les deux finalistes de chaque tableau de simple ainsi que les vainqueurs de chaque tableau de doubles seront qualifiés pour le **Championnat de Ligue Jeunes qui auront lieu le 28 février -1 mars 2026 à Morée (41)**. Il en est de même pour le vainqueur du tableau de simple et doubles en cadet et junior.

En cas de désistement une liste d'attente sera réalisée parmi les finalistes, demi-finalistes et quart-finalistes. La liste des qualifiés sera validée par le Comité Départemental.

1. Le tournoi est autorisé sous le n° 2501847.
2. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD.
3. Tous les joueurs inscrits au tournoi adhéreront à ce règlement.
4. La compétition est ouverte à tous joueurs français licenciés à la FFBaD dans un club du Loiret (comité 45) en minibad, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, vétérans, et possède sa licence le jour du tirage au sort.
5. Le logiciel utilisé sera : BADNET et le tournoi sera placé sous l'autorité du Juge Arbitre Laurent THORIN assisté de Philippe LANCHARD. Ces derniers prendront les décisions concernant toutes requêtes faites par un joueur et sa décision sera sans appel.
6. La GEO principal sera Weny RASIDI assistée de Philippe MAIRE.
7. La date limite d'inscription est fixée au **11 janvier 2026 avant 20h**, date de réception.
8. Tout joueur doit se présenter à la table de pointage à son arrivée, au plus tard à son heure de convocation. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait dès son premier match.
9. Les joueurs sont autorisés à s'inscrire sur 3 tableaux (sauf minibad et poussins uniquement en simple) dans leur catégorie (pas de sur classement possible).
10. Le montant des droits d'engagement est fixé à 14€ le tableau, 18€ pour deux tableaux et 22€ pour trois tableaux.
11. Les joueurs mineurs devront être accompagnés d'un(e) responsable majeur(e) nommé(e) par leur club ou disposant d'une autorisation écrite des parents.
12. Pour tous les tableaux, les simples et les doubles seront organisés par poules, dans la mesure du possible, puis par élimination directe en phase finale. En cas de forte participation dans une catégorie, le Comité Départemental se réserve le droit de l'organiser en élimination directe. En cas de faible participation, le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler un tableau.
13. Les joueurs qualifiés d'office pour la Ligue sont susceptibles de ne pas participer à la phase qualificative et d'être directement inscrits dans la phase finale.
14. Les minibad et poussins joueront sur des terrains adaptés à cette catégorie.
15. Les vétérans seront séparés par catégories V1/V2-V3/V4 et plus ou regroupés. Ils seront dans la mesure du possible séparés également par classement : D8 et plus / D9 et moins. Un vétéran peut se surclasser (s'inscrire dans une catégorie plus jeune que la sienne).
16. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge-arbitre qui désignera un arbitre si nécessaire.
17. Le remboursement des frais d'inscription des joueurs se fera dans les conditions suivantes :
 - a. Avant tirage au sort si le comité d'organisation est prévenu;
 - b. Après tirage au sort, le remboursement sera possible uniquement sur présentation d'un certificat médical le jour de la compétition.
 - c. La date du tirage au sort est fixée au **13 janvier 2026**.
18. Un échéancier prévisionnel sera affiché à titre informatif seulement, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.
19. Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge arbitre. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.



Badminton Loiret
COMITÉ DÉPARTEMENTAL



20. Tout joueur devant s'absenter temporairement devra avertir la table de marque, après avoir vérifié qu'il ne joue pas les matchs suivants, en cas d'absence il risque l'exclusion du tableau.
21. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale, sera demandée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge arbitre muni d'un justificatif écrit.
22. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Nous rappelons qu'il est interdit de quitter le terrain pendant le match.
23. Pour tout volant touchant une structure, le juge arbitre donnera au début du tournoi les instructions de let et de volant faute.
24. Les volants en plume seront obligatoires. Les volants de matchs sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige les volants retenus sont :
 - a. - Plumes : TRINISPORTS SPIN GOLD ELITE
 - b. Ces volants seront disponibles à la vente pendant la durée du tournoi auprès du comité d'organisation.
25. Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement, à compter de l'appel du match, pour démarrer celui-ci.
26. Le temps de repos entre deux matchs pour un même joueur est de 20 minutes. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur le terrain.
27. A la fin des matchs, les scores devront être inscrits sur tablette aux tables de marque.
28. Tout joueur participant à la compétition se doit de respecter la réglementation antidopage et est susceptible d'être contrôlé pendant le tournoi, si prise de médicament, en informer le Juge Arbitre et lui présenter une ordonnance en règle.
29. Il est interdit de fumer et/ou vapoter dans la salle ainsi qu'aux abords proches.
30. Des photos et vidéos peuvent être prises au cours du tournoi à des fins de promotions sur les journaux régionaux et réseaux sociaux du comité d'organisation et du club organisateur, si refus le notifier à la table de marque.
31. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, ou accidents.

Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.

Le comité d'organisation et CLTO 45.